

# Concept éolien cantonal 2010

## Cinq sites appropriés retenus pour le développement de l'énergie éolienne

Après analyse des remarques émises lors de la consultation lancée en septembre 2009 sur le Concept éolien cantonal, le Département de la gestion du territoire avait décidé de mener des études complémentaires. Aujourd'hui, le Concept éolien neuchâtelois 2010 ainsi que la fiche du Plan directeur retiennent cinq sites. Après une consultation publique de la fiche qui se tiendra durant le mois de septembre, elle sera soumise à la Confédération avec l'ensemble du Plan directeur cantonal à la fin de l'année 2010.

En septembre 2009, le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), rendait public et mettait en consultation le Concept éolien du canton de Neuchâtel. Les sites pris en considération dans le cadre de la procédure de consultation lancée en septembre 2009 étaient pour rappel : Le Crêt-Meuron, La Vue-des-Alpes, La Charbonnière, La Joux-du-Plâne, Le Communal de La Sagne ainsi que La Montagne-de-Buttes.

Avec ces six sites, pour un total de 50 éoliennes, le Concept éolien neuchâtelois 2009 atteignait un potentiel de production annuelle d'énergie électrique de 180 GWh correspondant à 18% de la consommation d'électricité du canton.

Au terme du délai de la consultation, une soixantaine de prises de position sont parvenues au DGT. Parallèlement, les promoteurs éoliens ont été invités à présenter leurs projets les 12 octobre et 5 novembre 2009.

### Concept éolien neuchâtelois 2010

Après analyse des remarques émises lors de la consultation, le DGT a décidé d'affiner le Concept éolien en procédant à des études complémentaires sur la faune (avifaune et chauves-souris), sur le paysage et sur la capacité du réseau électrique du canton.

Aujourd'hui, le Concept éolien neuchâtelois 2010 ainsi que la fiche du Plan directeur retiennent cinq sites, correspondants aux lieux-dits suivants : Le Crêt-Meuron, La Montagne-de-Buttes, Le Mont-Perreux-Le Gurnigel, La Joux-du-Plâne et Le Mont-de-Boveresse.

Cette planification directrice mise sur la concentration et l'efficacité des parcs éoliens afin d'éviter la dissémination et le mitage du territoire. Il préserve les zones du décret de 1966 peu modifiées et les grands ensembles protégés au niveau fédéral. Il permet de maintenir sans éoliennes les grands ensembles paysagers de la vallée du Doubs et de ses environs,

les rives des lacs, le site emblématique du Creux-du-Van ainsi que les vallées à tourbières et les hauts-plateaux du nord-ouest du territoire.

Avec ces cinq sites, pour un total de 59 éoliennes, le Concept éolien neuchâtelois atteint un potentiel de production annuelle d'énergie électrique de 200 GWh correspondant à 20% de la consommation actuelle d'électricité du canton. Ce chiffre équivaut à la consommation d'électricité d'environ 57.000 ménages, soit plus de 70% de tous les ménages neuchâtelois.

Si l'énergie éolienne a un grand rôle à jouer dans l'avancée vers l'autonomie énergétique du canton, elle ne pourra représenter qu'une partie de l'approvisionnement énergétique. Il est impératif de trouver d'autres ressources (hydraulique, photovoltaïque, géothermique, bois-énergie, etc.) et surtout de supprimer le gaspillage et d'augmenter l'efficacité des utilisations de l'électricité (économies d'énergie).

### **Consultation durant le mois de septembre 2010**

La fiche de coordination du Plan directeur sera mise en consultation publique durant le mois de septembre. Elle sera ensuite soumise à la Confédération avec l'ensemble du Plan directeur cantonal dans pour la fin de l'année 2010.

- **Le Concept éolien cantonal 2010 et la fiche de coordination du Plan directeur sont disponibles au téléchargement sur le site Internet du Service cantonal de l'aménagement du territoire à l'adresse [www.ne.ch/sat](http://www.ne.ch/sat).**

**Pour de plus amples renseignements :**

**Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.**

**Dominique Bourquin, aménagiste cantonal, chef du Service de l'aménagement du territoire, tél. 032 889 67 40.**

Neuchâtel, le 31 août 2010